AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section de la Côte-d'Or

CONCOURS DE « JOUTES ORATOIRES » 2026-2027
Organisé par l'AMOPA 21

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux élèves des classes de seconde des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole de la Côte-d'Or.

Le concours « Joutes oratoires » se déroule par binôme et en deux étapes :

- ❑ **ÉTAPE 1 :** une épreuve de sélection organisée dans les lycées sur un thème proposé par l'AMOPA 21. Un binôme par lycée participera à l'épreuve finale
- ❑ **ÉTAPE 2 :** une finale organisée dans le lycée lauréat 2025, à savoir le lycée Saint Bénigne de Dijon sur un thème choisi par l'AMOPA 21 en **mai 2027**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à transmettre par courriel à presidentamopa21@orange.fr
avant le vendredi 18 décembre 2026

Nom de l'établissement :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse e-mail :

Téléphone :

Personne responsable de l'organisation du concours dans l'établissement :

.....



Contact :

AMOPA 21
Dominique LANTERNIER
Responsable du concours
« Joutes oratoires »
5 rue Forache
21410 SAINT JEAN-DE-BŒUF

E-mail : presidentamopa21@orange.fr

N.B. : Le règlement du concours est téléchargeable sur le site de l'AMOPA 21 à l'adresse : https://www.amopa21.fr/